



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 73 - 31.03.2022

En exercice ... 28
Présents 22
Voitants 27
Abstention 1

**PÔLE RESSOURCES
31. FINANCES
BUDGET ANNEXE ZAE
Budget Primitif 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le 31 mars,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de communes de l'île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS,

Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, M. Jean-Pierre GAILLARD,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,

Les Portes en Ré : M. Patrick BOURAINE,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, Mme Anne PAWLAK, M. Didier GUYON,

St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, M. Jean-Paul GOUSSARD,

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK), M. Alain POCHON (donne pouvoir à M. Patrick BOURAINE), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DECHELETTE), M. Jérôme DUMOULIN (donne pouvoir à Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS), Mme Sandrine PERCHAI (donne pouvoir à M. Gérard JUIN), M. Daniel TASSIGNY.

AR Prefecture

Secrétaire de séance : Patrick BOUSSATON

017-241700459-20220331-2022_03_31_73-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

* * * * *



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 73 - 31.03.2022

**En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention 1**

**PÔLE RESSOURCES
31. FINANCES
BUDGET ANNEXE ZAE
Budget Primitif 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le séminaire des finances du 21 mars 2022,

Considérant qu'il convient de prévoir les crédits du budget annexe ZAE (Zone d'activités économiques) 2022 de la Communauté de communes de l'Ile de Ré, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
011	Charges à caractère général	1 950 000,00 €	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		70	Produits des services, domaine et ventes	
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations, subventions et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations provisions semi-budgétaires		77	Produits exceptionnels	
022	Dépenses imprévues		78	Reprises provisions semi-budgétaires	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 950 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		R002	Résultat reporté	
	Total Dépenses	1 950 000,00 €		Total Recettes	1 950 000,00 €

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_73-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION
N° 73 - 31.03.2022
En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention 1

PÔLE RESSOURCES
31. FINANCES
BUDGET ANNEXE ZAE
Budget Primitif 2022

Section d'investissement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement reçues	
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	1 950 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		10	Dotations, fonds divers et réserves	
23	Immobilisations en cours		106	Réserves	
	Total opérations d'équipement		27	Autres immobilisations financières	
10	Dotations, fonds divers et réserves		024	Produits des cessions d'immobilisations	
16	Emprunts et dettes assimilés		021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 950 000,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
D001	Solde d'exécution reporté		R001	Solde d'exécution reporté	
	Total Dépenses	1 950 000,00 €		Total Recettes	1 950 000,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité avec 26 voix pour et 1 abstention de Monsieur Didier GUYON :

- **d'approuver le Budget Primitif du budget annexe ZAE de la Communauté de communes de l'île de Ré tel qu'il est susmentionné.**

**Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré,
Lionel QUILLET**

Affichée le : **01.04.2022**

Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré, Lionel QUILLET

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télerecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à :

www.ilede-re.fr

017-24170045 - 20220331-2022_03_31_73-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES - Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par le Président ,
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022
 le Président ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022

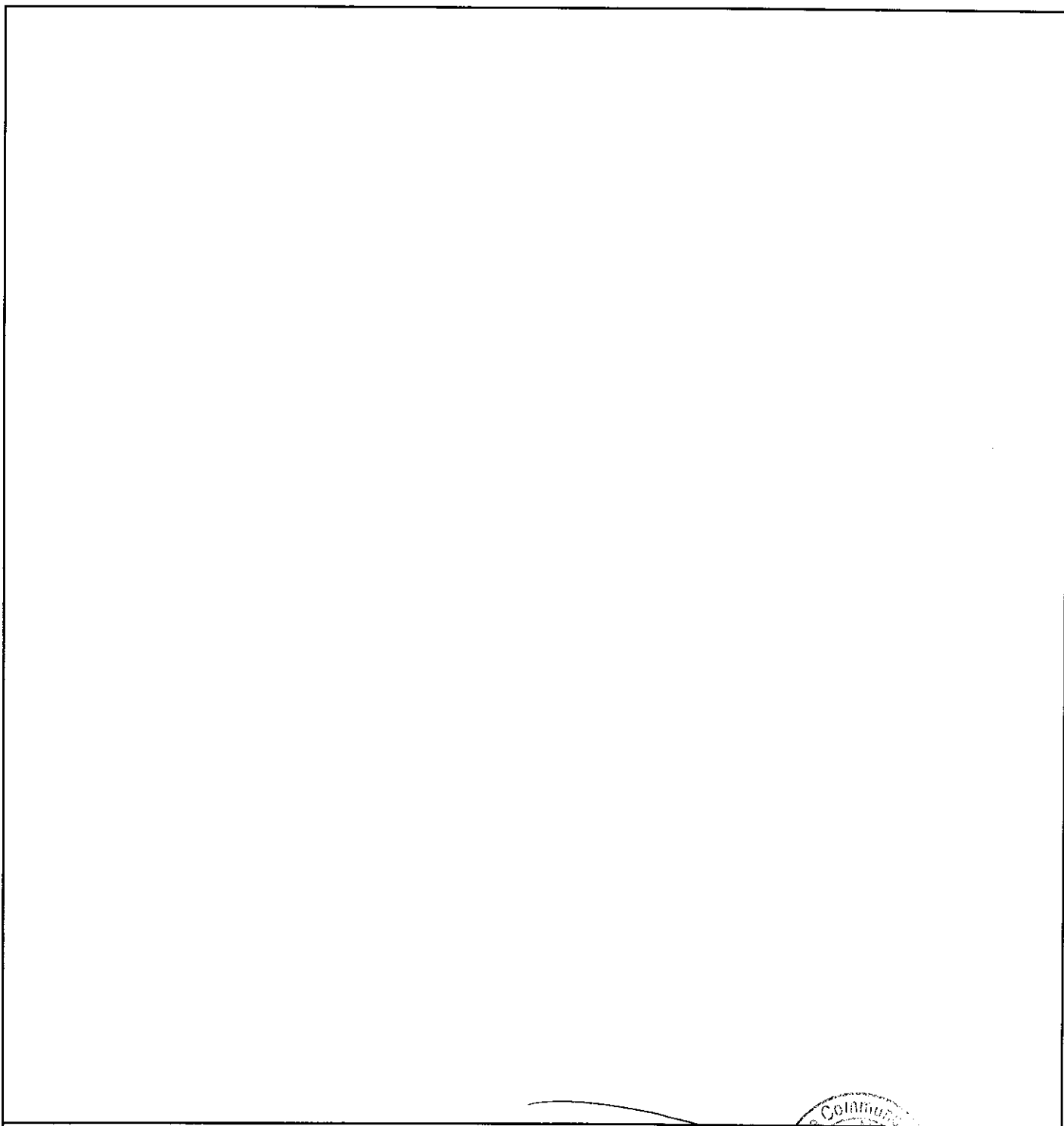
Les membres de l'Assemblée délibérante,

Mme BERGERON Annie	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAudeau Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAI Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJMAN Chantal		

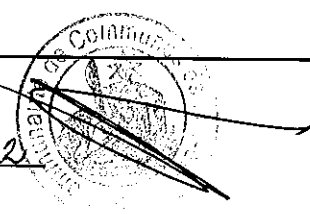
AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_73-BF
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2022, et de la publication le 01/04/2022
AR Préfecture



A Saint-Martin de Ré, le 01/04/2022

017-241700459-20220331-2022_03_31_73-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022